



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Stations-service

Question écrite n° 36470

Texte de la question

M Martin Malvy appelle l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur l'importance, pour les résultats de l'industrie touristique, de l'amélioration du maillon du réseau des stations-service qui distribuent de l'essence sans plomb. Deux cent cinquante stations seulement, sur plus de trente mille points de vente de carburants, sont équipées pour la distribution de ce produit. En 1986, bien que la consommation d'essence sans plomb ait été considérée comme marginale, avec des ventes inférieures à 2 700 litres par mois et par station, des vacanciers suisses et allemands ont connu des difficultés de ravitaillement dans les zones touristiques. Sans méconnaître les efforts déployés par les sociétés pétrolières en ce domaine, une incitation à l'investissement apparaît nécessaire en faveur des propriétaires exploitants indépendants. À défaut d'une telle initiative le retard constaté dans notre pays par rapport à nos concurrents européens ne fera que s'accroître. Il demande donc si, en 1988, il envisage de confier au Fonds de modernisation du réseau des détaillants en carburants une mission d'aide à l'équipement des stations-service en matériel de distribution d'essence sans plomb.

Texte de la réponse

Reponse. - L'importance, pour l'industrie touristique, d'un réseau de ravitaillement en essence sans plomb bien adapté aux besoins des touristes étrangers a été prise en compte dès 1986. Cette même année, quatre-vingts stations étaient équipées pour distribuer du supercarburant sans plomb. La moyenne des ventes par mois et par station s'élevait à 2 700 litres. En 1987, plus de 250 points de vente commercialisaient ce produit et distribuaient en moyenne 4 500 litres mensuellement. Afin d'améliorer le maillage du réseau existant, les services du ministère de l'industrie, des P et T et du tourisme, en liaison avec la direction des routes et les sociétés pétrolières, ont examiné à la fin de 1987 la possibilité de mettre en place un dispositif de ravitaillement tenant compte des taux de fréquentation régionaux des touristes étrangers. C'est ainsi que, pour la saison estivale 1988, plus de 900 points de vente - dont 170 situés sur les aires d'autoroutes et 750 implantés hors autoroutes - seront en mesure de commercialiser du supercarburant sans plomb. Le litrage prévisible par station, à l'usage uniquement des touristes étrangers, n'a pas nécessité, dans la majorité des installations, de procéder à des investissements nouveaux. En effet, l'équipement pour l'exploitation de l'essence sans plomb est réalisé à partir des installations existantes, soit par réaffectation des cuves et volucompteurs en service, soit par réactivation de capacités disponibles. En 1989, l'accroissement progressif des consommations avec l'apparition de véhicules français fonctionnant à l'essence sans plomb devrait s'accompagner d'une décroissance concomitante, voire d'une disparition, des postes distribuant l'essence ordinaire rendant ainsi disponibles les installations pour l'essence sans plomb.

Données clés

Auteur : [M. Malvy Martin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36470

Rubrique : Petrole et derives

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 février 1988, page 668

Réponse publiée le : 18 avril 1988, page 1673